

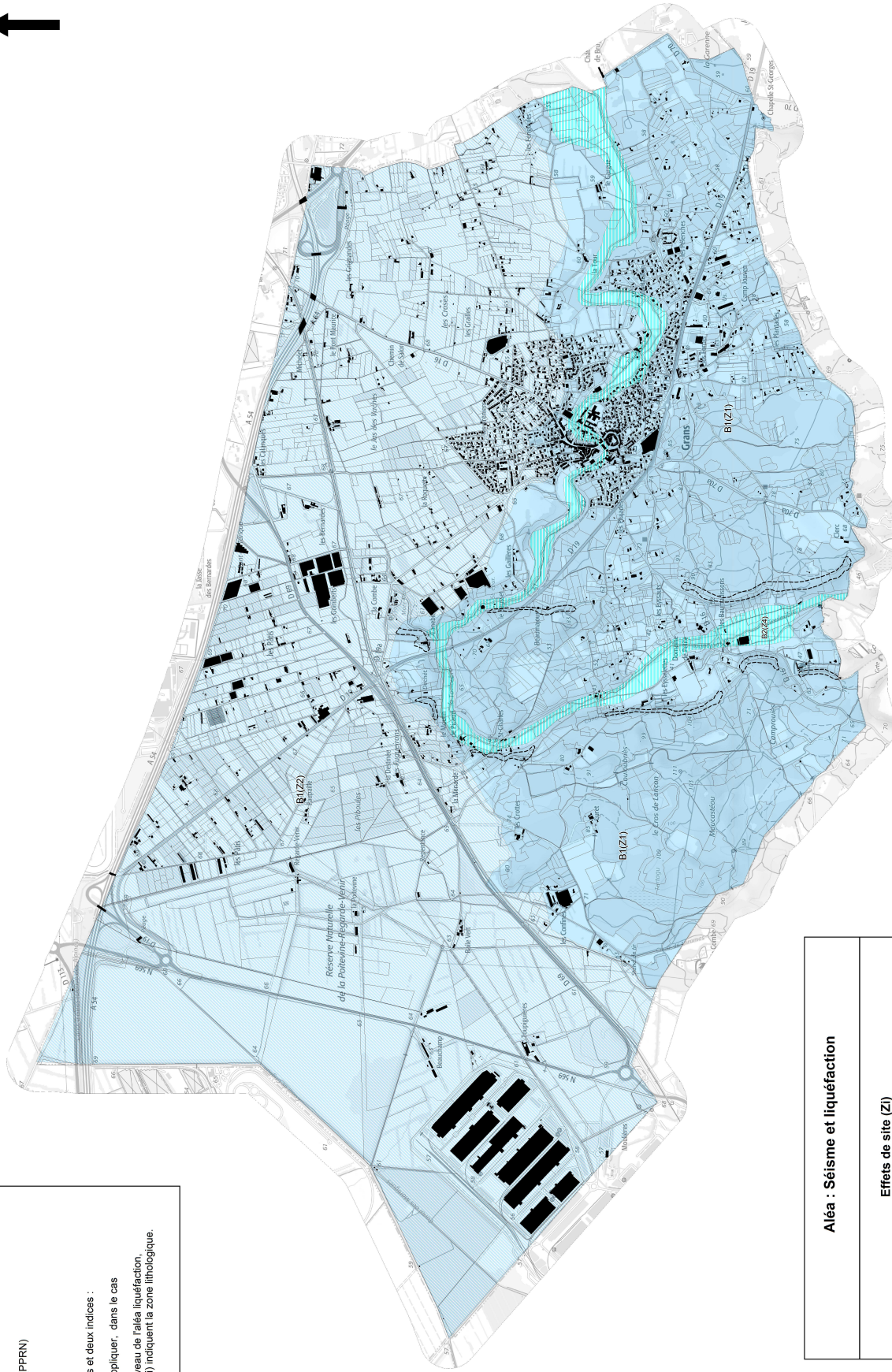


### Grille de lecture

Le plan de zonage du Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) de Grans cartographié à l'échelle du 1/10.000, est établi à partir du seul croisement des différents aléas sismiques (zone Z1 et zones à effets de site (Z2 et Z4), liquéfaction).

Chaque zone (B1, B2) est référencée par deux lettres majuscules et deux indices :

- la lettre majuscule (B) correspond au niveau de contraintes à appliquer, dans le cas présent : faible,
- le premier indice (1 à 2) distingue les zones B en fonction du niveau de l'aléa liquéfaction,
- la deuxième lettre (Z) et le deuxième indice entre parenthèses (1) indiquent la zone lithologique.



### Zones lithologiques

- Zone Z1 : Rocher
- Zone Z2 : Sol raide
- Zone Z4 : Alluvions de la Touloubre

Zone à effet topographique potentiel



Echelle : 1/10 000  
Format : A3

<b>Aléa : Séisme et liquéfaction</b>	
Effets de site (Z)	
Liquéfaction nulle	Liquéfaction modérée
<b>B1(Z)</b>	<b>B2(Z)</b>

	<p>Commune de Grans Mairie de Grans 13000 Grans 04 75 38 00 00 04 75 38 00 01 04 75 38 00 02</p>	<p>Appréciation 04/08/2019</p>
<b>COMMUNE DE GRANS</b>		
<b>PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES (P.P.R.)</b>		
SEISME		
2 - Plan de zonage réglementaire (Cadastré + Scan25)		
		Echelle : 1/10 000 Format : A3